



RECONNAISSANCE MALADIE PROFESSIONNELLE DU CORONAVIRUS

LE MINISTRE NOUS RÉPOND FAVORABLEMENT !

Le Ministre nous annonce en direct :
«Je souhaite que le covid 19 soit inscrit au tableau des maladies reconnues comme étant professionnelles. C'est pourquoi je souhaite également que le lien de l'affection avec le service soit présumé pour les agents dont il est établi qu'ils ont assuré des missions au contact du public durant la période de l'état d'urgence sanitaire.
J'ai saisi formellement les Ministres de la Fonction Publique et des maladies professionnelles pour que cette reconnaissance se traduise au plus vite.»



COVID 19 RECONNAISSANCE MALADIE PROFESSIONNELLE

**les policiers sont en première ligne,
les policiers prennent des risques,
les policiers sont malades,
les policiers meurent aussi !**

ALLIANCE SAISIT LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR POUR QUE SOIT RECONNU LE STATUT DE MALADIE PROFESSIONNELLE À TOUS LES COLLÈGUES INFECTÉS PAR LE COVID 19 OU QUI EN ONT DÉVELOPPÉ LES SYMPTÔMES.

ALLIANCE DEMANDE LA TENUE D'UNE COMMISSION DE RÉFORME NATIONALE «SPÉCIALE COVID 19» POUR EXAMINER AU CAS PAR CAS TOUS LES DOSSIERS DE NOS COLLÈGUES.

A défaut d'une réponse favorable du Ministre nous n'écartons aucune action pour faire reconnaître les droits légitimes des policiers.

EN TEMPS DE GUERRE, LES SOLDATS DOIVENT ÊTRE RECONNUS PAR LA NATION !

ALLIANCE POLICE NATIONALE
RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE
 Le bureau national

LE MINISTRE SOUTIENT NOTRE DÉMARCHÉ ET NOUS FAIT PARVENIR LE COURRIER DE SAISIE OFFICIELLE !



ALLIANCE POLICE NATIONALE

RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE
 Le bureau national

le 09 avril 2020